

Portrait de Territoire

Dordogne [24]

édition
2023



6,8 %
 de la population de NA,
 411 087 hab



Département à la population
 vieillissante

14,8 %
 de personnes
 âgées + 75 ans
 (NA : 11,3 % et France : 9,2 %)

20,93 %
 de la population en
 Affection longue
 durée (ALD)

**3ème département
 le plus vaste de
 France**



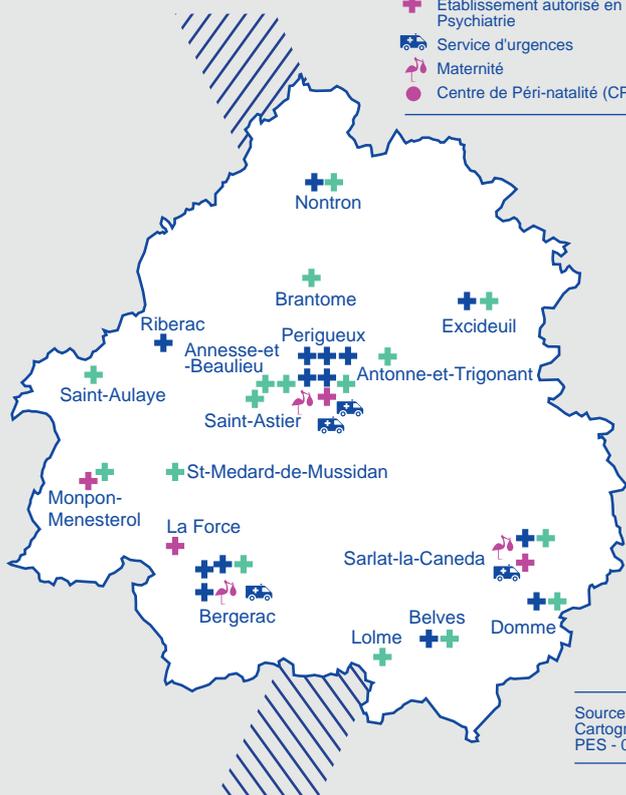
29 établissements de santé disposant de :

17 privés  **12 publics**

- **12 autorisations** en Médecine-Chirurgie-Obstétrique (MCO)
- **16 autorisations** en Soins de Suite et de Réadaptation (SSR)
- **4 autorisations** en Psychiatrie

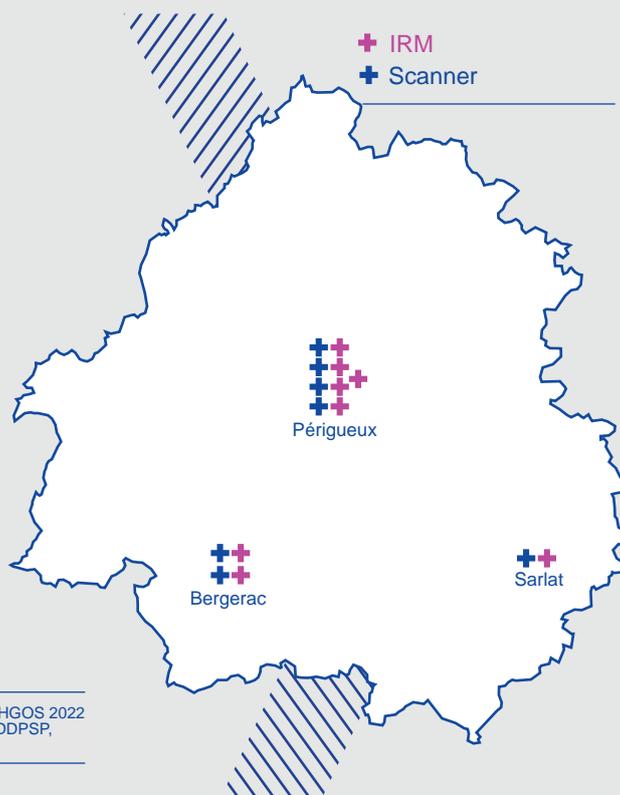
L'offre de soins hospitaliers

- + Etablissement autorisé en Médecine, Chirurgie et Obstétrique (MCO)
- + Etablissement autorisé en Soins de Suite et de Réadaptation (SSR)
- + Etablissement autorisé en Psychiatrie
- + Service d'urgences
- + Maternité
- + Centre de Péri-natalité (CPNR)



Les IRM et Scanners

- + IRM
- + Scanner



341

Médecins généralistes libéraux et mixtes

83 médecins pour 100 000 habitants

(NA : 111 / France : 98)

-3,4 % entre 2012 et 2022 ↘

(-8 % NA / -8,8 % France)



42 %

Médecins libéraux âgés de + de 60 ans

(32 % NA / 53 % France)

+57 % entre 2012 et 2022 ↗

(+24 % NA / +32 % France)



244

Médecins spécialistes libéraux et mixtes

59 médecins pour 100 000 habitants

(NA : 94,8 / France : 92,6)

-2,7 % entre 2012 et 2022 ↘

(+2,5 % NA / -0,2 % France)



926

Infirmiers diplômés d'Etat (IDE) libéraux

224 IDE pour 100 000 habitants

(NA : 213 / France : 185)

+44 % entre 2012 et 2022 ↗

(+28,6 % NA / +29,4 % France)

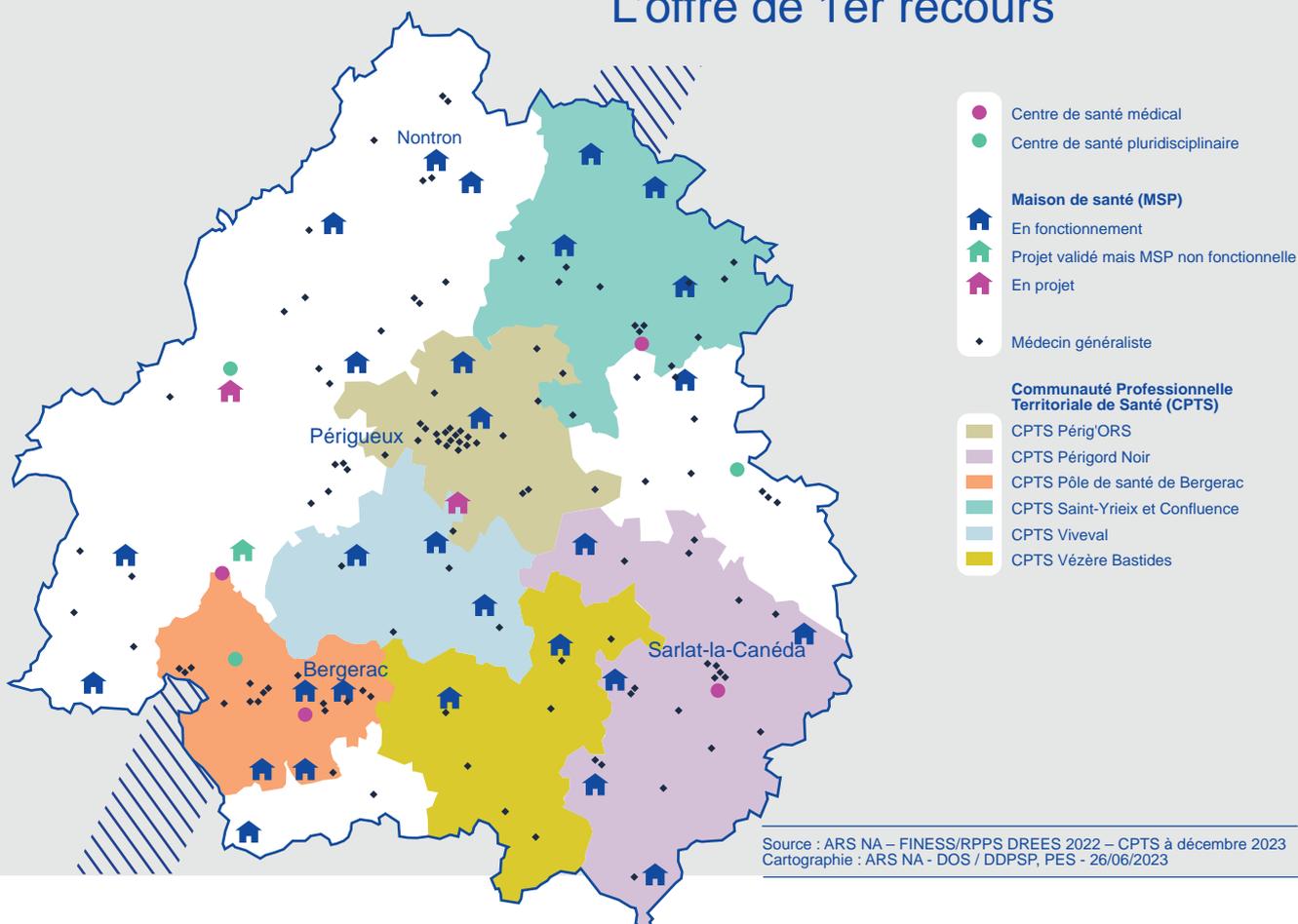


3 Spécialités en tension sur le territoire

- Rhumatologie,
- Gastro-entérologie & hépatologie
- ORL Chirurgie cervico facial



L'offre de 1er recours



Etablissements d'hébergement et services médicalisés pour personnes âgées

- 70 EHPAD (5 977 places) et 21 SSIAD (1 212 places)
- 10 448 places d'EHPAD pour 100 000 hab de 75 ans et plus (10 396 NA / 9 872 France métropolitaine)
- 21,19 places de SSIAD pour 100 000 hab de 75 ans et plus (20,88 NA / 20,25 France métropolitaine)

Etablissements et services pour personnes en situation de handicap

• Adultes

2 261 places d'hébergement et 510 places de service

452 places d'hébergement pour 100 000 habitants (549 NA / 481 France métropolitaine)

• Enfants

576 places d'hébergement et 372 places de service

723 places d'hébergement pour 100 000 hab (757 NA / 694 France métropolitaine)

Indicateurs Santé Environnement

Eau potable

240 captages en Dordogne
94,17 % en eau souterraine /
5,83 % eau superficielle

4 683 contrôles sanitaires réalisés
par la DD ARS sur l'eau de consommation en 2022



Moustique tigre

51,07 %

de la population du département habitent
dans des communes colonisées



Crédits 2022 alloués par l'ARS



Prévention

2,09M €



Sanitaire

231,4M €



Médico-Social

241,5M €



Les forces

- Un niveau d'équipement médico-social parmi les plus élevés
- Une coordination hospitalière inter-établissements en plein développement
- Des acteurs de territoire impliqués et porteurs d'innovations
- Une densité infirmière favorable



Les faiblesses

- Un territoire étendu et rural, avec une accessibilité contrainte
- Une attractivité du département qui marque le pas avec un vieillissement de la population qui se poursuit
- Un niveau de vie inférieur à la moyenne régionale, avec un seuil de pauvreté élevé
- Une densité médicale parmi les plus faibles
- Des données de prévention en santé défavorables



Pistes d'amélioration

- Promouvoir la santé publique, les actions de prévention et la vaccination
- Promouvoir l'exercice coordonné des soins et conforter les parcours de santé
- Déployer des solutions de télémédecine et de télé-expertise
- Mener une politique d'attractivité en faveur des professionnels de santé



Points de vigilance



- Territoire de tourisme et de pleine nature pouvant générer des besoins de santé supplémentaires avec une offre d'accès aux eaux de loisirs diversifiée
- Innover, expérimenter, moderniser pour maintenir le bon niveau de prise en charge en santé à l'échelle infra départementale
- Maintenir un environnement favorable à la santé malgré les conséquences des aléas et changements climatique et intégrer la notion de développement d'un environnement favorable à la santé dans les politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire
- Conforter la veille sanitaire et l'organisation de réponse aux crises sanitaires

Bonnes pratiques



- Accès aux soins des personnes en situation de handicap : le centre de santé polyvalent de La Force
- Intégration de la thématique protection des captages d'eau potable dans les politiques d'urbanisme

Sources : Médecins : DREES - RPPS 2012, 2022 / INSEE - RP 2009, 2019 ; Traitements : ARS NA – DOS / DDPSP / Pôle Etudes, Statistiques et Evaluation
IDE : DREES - ADELI 2013, 2021 / INSEE - RP 2010, 2018